

Cultur

Comité national de liaison
des établissements publics de coopération culturelle

Présentation

Comité national de liaison des EPCC

Saison 2021 - 2022

*Ce document provisoire sera finalisé au terme de la
campagne d'adhésion 2022*

**Être au service des
coopérations
culturelles.**

PRÉSENTATION DE
L'ASSOCIATION

UN LABORATOIRE ET UN
OBSERVATOIRE DES
COOPÉRATIONS
CULTURELLES

LES OUTILS DU COMITE

LES SERVICES AUX MEMBRES

LES MEMBRES DU COMITÉ

LES CARNETS DE
COOPERATION

LES COORDONNÉES

LES FORMATIONS

Association Comité national de
liaison des EPCC
C/o EPCC CHATEAU DE LA ROCHE
GUYON
1 rue de l'Audience
95780 LA ROCHE GUYON

Une expérience de 19 ans

Créé en 2003 sous forme d'un groupement professionnel, le Comité national de liaison des EPCC est depuis avril 2013 une association loi 1901.

Il réunit aujourd'hui plus de cinquante établissements. Sa vocation est d'échanger, de confronter et de partager les expériences, entre établissements et avec les collectivités territoriales. Sa configuration interdisciplinaire (tous les secteurs culturels et artistiques y sont représentés) facilite la mise en commun des réflexions autour d'une question centrale : le service public de la culture et la coopération.



Être au service des coopérations culturelles

Le caractère interdisciplinaire du Comité offre une occasion unique d'échanger et de confronter les expériences.

La finalité de notre association est de favoriser le développement des coopérations et des outils que représentent les EPCC, et d'être un **laboratoire des coopérations culturelles**.

Le Comité est donc un espace d'analyse des pratiques professionnelles, de mutualisation et de transversalité. C'est à partir d'un travail régulier de capitalisation des expériences et d'une production éditoriale, que le Comité trouve sa pertinence au plan national.

Être en phase avec les évolutions

Le Comité est un réseau qui a permis à de très nombreux professionnels ainsi qu'à des collectivités publiques de trouver les informations dont ils avaient besoin lors de la création d'un EPCC. La transmission et la confrontation des expériences font du Comité une ressource reconnue pour comprendre les évolutions des métiers et des pratiques professionnelles.

Création

Depuis sa création, l'objectif du Comité est de mettre en relation les équipes des EPCC, de mutualiser les méthodes de gestion, de capitaliser les expériences et de s'interroger sur les apports de ce statut dans l'émergence de nouvelles modalités d'intervention publique en faveur du développement culturel.

Grâce aux cotisations issues des adhésions annuelles, l'association assure son fonctionnement général, l'organisation des rencontres plénières (à Paris), une veille stratégique et la circulation de l'information entre les membres. Elle répond également aux demandes des collectivités territoriales et des professionnels du secteur.

Un espace de collaboration et d'accompagnement au changement

Apporter une veille documentaire, inviter à la réflexion sur les incertitudes et les tensions actuelles et sur ce qu'est un service public dans le secteur culturel reposant sur la coopération, être force de proposition pour des solutions alternatives, et engager des réflexions pragmatiques sur les évolutions du système sont les axes principaux de notre travail collaboratif.

Un espace de réflexion stratégique et d'anticipation opérationnelle

Le Comité est un espace de traduction stratégique utile pour l'amélioration des projets portés par chaque établissement et pour la coopération des acteurs impliqués dans le développement culturel et artistique. Pour chaque membre, le Comité est une ressource qui permet d'animer et d'améliorer les outils internes. Le soutien à l'anticipation et au pilotage et l'évaluation des projets, sont une priorité du Comité pour les mois qui viennent.

Un espace de capitalisation des expériences

Les projets du Comité s'appuient systématiquement sur les expériences concrètes de ses membres. C'est à partir de cette capitalisation que le Comité contribue à l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement de ces Établissements, et participe à faire évoluer la loi sur les EPCC.

Les outils du Comité national de liaison

Les outils accessibles à tous

→ Le site www.culture-epcc.fr

Présentation synthétique du Comité, annuaire et cartographie des structures membres ou non du Comité. Publications et contributions. Présentation des établissements membres de l'association. Présentation du Groupe Ressources. Espaces réservés avec une Bibliothèque

→ L'adresse contact@culture-epcc.fr

A la disposition des acteurs publics et professionnels pour poser leurs questions concernant les EPCC, dans une perspective d'information ou de création.

→ La liste actu@culture-epcc.fr

Fil d'informations des activités du Comité destiné aux personnes s'intéressant aux évolutions des EPCC et aux travaux du Comité national de liaison des EPCC. L'inscription se fait sur simple demande auprès du Secrétariat général.

L'espace réservé aux membres de l'association du site internet du Comité regroupe notamment les rapports des Chambres Régionales des Comptes (CRC) concernant les EPCC membres ou non du Comité.

Les outils réservés aux membres

Une partie du site internet regroupe les comptes rendus des groupes de travail et une bibliothèque (accessible aux membres avec un mot de passe). Deux listes de diffusion sont à usage exclusif des membres du Comité. Elles facilitent les échanges d'informations au sein du Comité.

→ La liste FAQ@culture-epcc.fr

Foire Aux Questions, lieu d'échanges et de questions-réponses, souvent d'ordre juridique ou technique. Cette FAQ participe au transfert d'expériences entre les EPCC. Cette liste n'est pas modérée, le délégué général veillant simplement à son bon fonctionnement.

→ La liste adherents@culture-epcc.fr

Liste de transmission d'informations générales « intra Comité » à tous les membres représentants des structures adhérentes. Cette liste est le *fil d'informations* géré par le délégué général.

Les services ouverts aux membres

En qualité de membre, vous pouvez vous impliquer sur un ou plusieurs chantiers du Comité.

→ *Carnet de coopération* est une initiative du Comité national de liaison pour partager l'expérience des membres sur des sujets susceptibles d'intéresser les collectivités publiques membres des Conseils d'administration des EPCC et les professionnels des différents secteurs de la culture. Les membres du Comité sont invités à participer au pilotage et de contribuer à ces publications.

→ Les deux *journées Foire Aux Questions* organisées à Paris vous sont ouvertes. Vous bénéficiez également de Dossiers documentaires réunissant des articles très divers sur l'action publique, la décentralisation et la déconcentration la culture, l'économie et l'emploi, la citoyenneté... Une vingtaine de dossiers sont diffusés chaque année par Internet.

→ Vous aurez également la possibilité de participer à la vie institutionnelle de l'association (assemblées générales) ainsi qu'à l'Université d'été co-organisée chaque année avec l'un des établissements membres de l'association.

→ Enfin, vous aurez la possibilité de contacter le Délégué général de l'association pour toute question utile au fonctionnement de votre structure.

Les 54 établissements membres du Comité national de liaison des EPCC

liste en cours de mise à jour



[voir la fiche](#)

AGENCE ISÉROISE DE DIFFUSION ARTISTIQUE (AIDA)



[voir la fiche](#)

BIBRACTE CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN



[voir la fiche](#)

BORDS DES 2 SCÈNES



[voir la fiche](#)

CARRE - COLONNES - SCÈNE NATIONALE



[voir la fiche](#)

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE ROUEN



[voir la fiche](#)

CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON



[voir la fiche](#)

CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTÈRE



[voir la fiche](#)

CICLIC - CENTRE-VAL DE LOIRE



[voir la fiche](#)

CIRDOC - CENTRE INTER-RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCCITAN



[voir la fiche](#)

CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINÉE ET DE L'IMAGE



[voir la fiche](#)

EPCC ISSOUDUN



[voir la fiche](#)

ESPACE DES ARTS - SCÈNE NATIONALE DE CHALON-SUR-SAONE



[voir la fiche](#)

ESPACES CULTURELS THANN-CERNAY



[voir la fiche](#)

FRAC REUNION



[voir la fiche](#)

L'ASTRADA - MARCIAC



[voir la fiche](#)

L'AUTRE CANAL - SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES



[voir la fiche](#)

L'EMPREINTE - SCÈNE NATIONALE BRIVE-TULLE



[voir la fiche](#)

LA BARCAROLLE - SPECTACLE VIVANT AUDOMAROIS



[voir la fiche](#)

LA BRECHE - PÔLE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE DE NORMANDIE



[voir la fiche](#)

LA CONDITION PUBLIQUE



[voir la fiche](#)

LA SOUFFLERIE - SCÈNE CONVENTIONNÉE



[voir la fiche](#)

LAM - MUSÉE D'ART MODERNE, D'ART CONTEMPORAIN ET D'ART BRUT



[voir la fiche](#)

LE 9/9BIS



[voir la fiche](#)

LE CENTQUATRE



[voir la fiche](#)

LE GRAND ANGLE – SCÈNE RHÔNE ALPES VOIRON



[voir la fiche](#)

LE GUEULARD – SMAC (RÉGIE PERSONNALISÉE MEMBRE COMITÉ)



[voir la fiche](#)

LE TRAIN THÉÂTRE – RÉGIE



[voir la fiche](#)

LES ATELIERS MEDICIS



[voir la fiche](#)

LES TURBULENCES – FRAC CENTRE



[voir la fiche](#)

MAISON DES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS (MPAA)



[voir la fiche](#)

MC2 GRENOBLE – SCÈNE NATIONALE



[voir la fiche](#)

MÉMORIAL ACTE – CENTRE CARIBÉEN D'EXPRESSIONS ET DE MÉMOIRE DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE



[voir la fiche](#)

MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES



[voir la fiche](#)

METZ EN SCÈNE



[voir la fiche](#)

MUSÉE LOUVRE LENS



[voir la fiche](#)

OFFICE DE LA CULTURE ET DE L'ANIMATION



[voir la fiche](#)

OPERA DE LILLE



[voir la fiche](#)

POLE D'INTERPRÉTATION DE LA PRÉHISTOIRE



[voir la fiche](#)

POLE NATIONAL CIRQUE ET ARTS DE LA RUE – AMIENS



[voir la fiche](#)

POLE SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AUBERVILLIERS – LA COURNEUVE – SEINE-SAINT-DENIS – ÎLE DE FRANCE



[voir la fiche](#)

RESO – EPCC DE LA NIÈVRE



[voir la fiche](#)

SCÈNE NATIONALE ACB – BAR LE DUC (ASSOCIATION)



[voir la fiche](#)

SCÈNE NATIONALE DU SUD AQUITAIN



[voir la fiche](#)

SOMME PATRIMOINE



[voir la fiche](#)

SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE



[voir la fiche](#)

TERRE DE LOUIS PASTEUR



[voir la fiche](#)

THÉÂTRE DE BOURG-EN-BRESSE – SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL CRÉATION MARIONNETTE ET CIRQUE



[voir la fiche](#)

THÉÂTRE DE L'ARCHIPEL – SCÈNE NATIONALE



voir la fiche

THEATRE DE LORIENT - CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BRETAGNE



voir la fiche

THÉÂTRE DE RUNGIS - CENTRE CULTUREL ARC EN CIEL (RAP)



voir la fiche

THÉÂTRE LE QUAI



voir la fiche

TRAVAIL ET CULTURE



voir la fiche

TRIO...S - SCÈNE DE TERRITOIRE POUR LES ARTS DE LA PISTE



voir la fiche

TROPIQUES ATRIUM - SCÈNE NATIONALE

Nous réalisons une veille sur la création et la dissolution des EPCC, membre ou non du Comité, en France Métropolitaine et des Outre Mer.

Seule source d'information existante à ce jour, cet annuaire est complété au fur et à mesure par les membres et par les nouveaux établissements.

Ce travail est réalisé exclusivement grâce aux adhésions des membres sans aucun soutien du ministère de la Culture.

liste en cours de mise à jour

Les propositions portées par notre association

2006 : le second volet de la loi sur les EPCC à l'initiative d'Yvan Renar, Sénateur du Nord.

2015 : Proposition d'améliorations de la loi sur les EPCC dans le cadre de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

2015 : L'éligibilité des EPCC sur le Fonds de compensation à la TVA. Sylvie Robert Sénatrice d'Ille-et-Vilaine. M. Eckert, Secrétaire d'Etat au Budget a déclaré en septembre 2015 que *les EPCC ne sont donc pas, par principe, exclus du bénéfice du FCTVA, dès lors que tous leurs membres y sont éligibles et que leur activité n'est pas assujettie à la TVA.*

2017 : Envoi d'une proposition d'amendement relatif à l'exonération de la Taxe sur les Salaires aux députés de la majorité présidentielle. L'Assemblée nationale approuve le jeudi 21 décembre 2017 le Projet de Loi de Finances 2018 validant l'exonération de la Taxe sur les Salaires des Établissements Publics de Coopération Culturelle (Journal Officiel du 30 décembre 2017 relatif à la Loi no 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018).

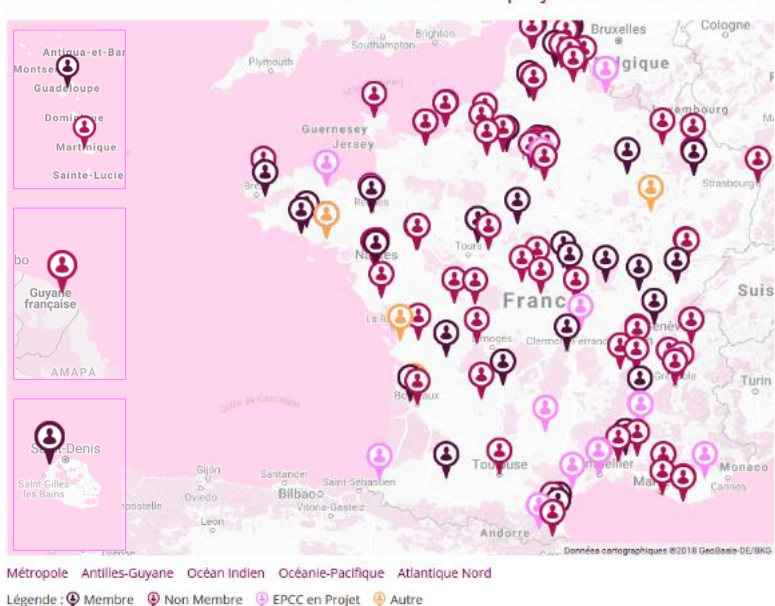
Parole publique

En 2011 le Comité national de liaison réalise un *Vade-mecum sur les EPCC* édité aux Editions Groupe Territorial, compilant les diverses questions et partageant ses réflexions autour de ce mode de gestion. Cette publication déclenche une première demande de la part de la Commission Culture du Sénat pour travailler à une révision de la Loi de 2002 sur les EPCC.

En 2012, le Comité a publié une Tribune - *Pas de politiques culturelles publiques sans coopération !* - et en 2013, il a apporté une contribution aux débats sur la mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire européen (paquet Almunia) au plan national.

Afin d'être une force commune de propositions face aux évolutions des politiques et des services publics de la culture, le Comité national de liaison des EPCC est pensé comme un espace public et collectif d'expertise, acteur du débat public.

Carte des EPCC et des projets de création d'EPCC



Pour un laboratoire des coopérations culturelles

Le programme d'activités retenu chaque année repose sur une dynamique de *laboratoire des coopérations culturelles*. Cela est en phase avec les aspirations des membres du Comité national de liaison : ce type de fonctionnement permet à chacun d'investir, en fonction de ses disponibilités, sur des questions concrètes auxquelles il a à répondre.

le Comité est un espace d'analyse des pratiques professionnelles, de mutualisation et de transversalité. Il permet à ses membres de bénéficier d'un processus de formation en continu. L'action du Comité repose sur la mise en place d'une fonction *Recherche et Développement* utile aux Etablissements membres d'une part, utile aux coopérations politiques et culturelles d'autre part.

La fonction éditoriale et la communication du Comité

C'est à partir d'un travail régulier de capitalisation des expériences et d'une production éditoriale, comme les *Carnets de coopération*, que le Comité trouve sa pertinence au plan national. Cela facilite la poursuite du travail sur l'amélioration de la loi sur les EPCC, notamment avec la Commission Culture du Sénat, qui reste notre interlocuteur privilégié sur ce sujet.

Chaque année, lors de l'Université d'été, les établissements membres du Comité valident les chantiers sur lesquels les équipes s'investissent sur la saison. Nous espérons que celle de 2022 se déroulera dans des conditions satisfaisantes.

Les Carnets de coopération

Carnet de coopération est une initiative du Comité national de liaison pour partager l'expérience des membres sur des sujets susceptibles d'intéresser les collectivités publiques membres des Conseils d'administration des EPCC et les professionnels des différents secteurs de la culture.

- ➔ **Carnet de coopération #1** : Le Livret de l'administrateur ou de l'administratrice d'un EPCC (janvier 2016. Réédition avril 2019)
- ➔ **Carnet de coopération #2** : Recruter un directeur ou une directrice d'EPCC et renouveler son mandat (octobre 2016)
- ➔ **Carnet de coopération #3** : Instituer la coopération comme levier et support d'une nouvelle décentralisation culturelle (février 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #4** : Le règlement intérieur du Conseil d'administration d'un établissement public de coopération culturelle (juin 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #5** : la coopération à la manière du LaM (juin 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #6** : La coopération à la manière de trois théâtres de la région Auvergne-Rhône Alpes (septembre 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #7** : Évaluer : une nécessité pour incarner les coopérations politiques culturelles et penser le service public de la culture (mai 2018)
- ➔ **Carnet de coopération #8** : Exploration des responsabilités d'employeur et de salarié dans un EPCC (septembre 2018)
- ➔ **Carnet de coopération #9** : Les contributions statutaires dans les EPCC. Quel pilotage des moyens financiers pour les établissements culturels et artistiques ?
- ➔ **Carnet de coopération #10.1** : La préparation du Rapport d'Orientation Budgétaire et du DOB. Quelle trajectoire budgétaire (Octobre 2020)
- ➔ **Carnet de coopération #10.2** : Quelle trajectoire budgétaire pour les établissements culturels et artistiques ? Groupe des 20 Auvergne-Rhône-Alpes
- ➔ **Carnet de coopération #11** : La coopération à la manière de l'Agence régionale Ciclic Centre-Val de Loire

Plusieurs publications sont programmées au cours de l'année 2022

Coordonnées et contacts

Association Comité national de liaison des EPCC

C/o EPCC CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

1 rue de l'Audience 95780 LA ROCHE GUYON

Courriel : contact@culture-epcc.fr Site internet : www.culture-epcc.fr

Bureau de l'association

PRÉSIDENT, Cyril JOLLARD, directeur de La Soufflerie à Rezé

VICE PRÉSIDENTE, Sonia LÉPLAT, directrice de la MPAA – Maison des Pratiques Artistiques Amateurs

VICE PRÉSIDENT, Cyril DUQUESNE, Directeur adjoint du Théâtre de Bourg en Bresse

TRESORIERE, Madée TESSIER, Responsable administratif de Spectacle Vivant en Bretagne

SECRETAIRE, Boris GOBY, Administrateur du Train Théâtre Porte les Valence

Coordination générale assurée par Didier SALZGEBER - Atelier VersoCulture (06.80.22.74.27)

Formations 2021 - 2022

Depuis plusieurs années, le Comité national de liaison des EPCC travaille avec l'Atelier VersoCulture à l'organisation de stages de formation pour répondre aux attentes des professionnels des structures culturelles et des collectivités publiques. Les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à s'appuyer sur ce statut d'établissement public de coopération culturelle pour gérer le développement artistique et culturel de leur territoire. Ce stage a pour principal objectif d'examiner, à partir des expériences des participants, l'ensemble des facettes de la gouvernance et du fonctionnement des EPCC.



En 2022, les exigences de certification avec Qualiopi induisent un changement dans la structure organisatrice : c'est MS FORMATION qui assurera dorénavant ces formations.

Les membres du Comité national de liaison des EPCC en 2021 2022 (*liste en cours d'actualisation*)

La coopération pour un service public de la culture

AGENCE ISEROISE DE DIFFUSION ARTISTIQUE. LES ATELIERS MEDICIS. BIBRACTE. BORDS 2 SCÈNES. CARRÉ-COLONNES SCÈNE NATIONALE. CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE-ROUEN. CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON. CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTÈRE. CICLIC CENTRE-VAL DE LOIRE. CIRDOC - INSTITUT OCCITAN DE CULTURA. CITÉ INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINÉE ET DE L'IMAGE. EPCC 9-9BIS HENIN. EPCC ISSOUDUN. ESPACE DES ARTS - SCÈNE NATIONALE DE CHALON-SUR-SAÔNE. ESPACES CULTURELS THANN-CERNAY. TURBULENCES - FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE. FRAC RÉUNION. LA BARCAROLLE- SPECTACLE VIVANT AUDOMAROIS. LA BRECHE - POLE NATIONAL DU CIRQUE DE NORMANDIE. LA CONDITION PUBLIQUE. L'ASTRADA - MARCIAC. L'AUTRE CANAL - SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES. LE CENT QUATRE. LE GUEULARD SMAC. MEMORIAL ACTE - GUADELOUPE. LE MÉMORIAL DE RIVESALT. LA SOUFFLERIE - REZÉ. LE GRAND ANGLE VOIRON. L'EMPREINTE -SCÈNE NATIONALE BRIVE TULLE. LE QUAI - CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL ANGERS PAYS DE LA LOIRE. EPCC TRIO...S. LE TRAIN THÉÂTRE – PORTES LES VALENCE. LE LAM - MUSÉE D'ART MODERNE, D'ART CONTEMPORAIN ET D'ART BRUT. MAISON DES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEUR - PARIS. METZ EN SCÈNE. MUSÉE DU LOUVRE LENS. OFFICE CULTURE ANIMATION BONNEVILLE. OPERA DE LILLE. POLE NATIONAL CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - CIRQUE JULES VERNE. PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE EN SEINE SAINT-DENIS - AUBERVILLERS LA COURNEUVE. PÔLE D'INTERPRÉTATION DE LA PRÉHISTOIRE. RESO – ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES ARTISTIQUES DE LA NIÈVRE. SCÈNE NATIONALE SUD AQUITAIN - BAYONNE. SCÈNE NATIONALE ACB BAR LE DUC. SOMME PATRIMOINE. SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE. THÉÂTRE DE BOURG-EN-BRESSE – SCÈNE CONVENTIONNÉE. THÉÂTRE DE L'ARCHIPEL SCÈNE NATIONALE - PERPIGNAN. TERRE DE LOUIS PASTEUR. THÉÂTRE DE LORIENT - CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BRETAGNE. TRAVAIL ET CULTURE. TROIPIQUE ATRIUM MARTINIQUE.

Dates des prochaines formations

➔ **jeudi 7 et vendredi 8 avril 2022** à Paris

Centre Ravel (de 9h à 17h)

➔ **jeudi 6 et vendredi 7 octobre 2022** à

Paris Centre Ravel (de 9h à 17h)

Sous réserve de la situation sanitaire

Formation ouverte aux primo arrivants

Un nouveau cycle est organisé pour les personnes prenant leur fonction au sein d'une équipe de direction : 1^{er} cycle d'avril à juin 2022. 2^{ème} cycle d'octobre à décembre 2022

Possibilité d'une prise en charge par votre Opérateur de Compétences (OPCO)